



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Nomination d'Amélie de Montchalin à la Présidence de la Cour des comptes

Question au Gouvernement n° 1300

Texte de la question

NOMINATION D'AMÉLIE DE MONTCHALIN À LA PRÉSIDENTE DE LA COUR DES COMPTES

Mme la présidente . La parole est à M. Antoine Valentin.

M. Antoine Valentin . Monsieur le premier ministre, j'aimerais vous interroger sur la politique de recyclage et de réemploi, non pas dans notre filière industrielle ou chez les ménages français, mais plutôt dans les arcanes du pouvoir macroniste.

Il y a neuf ans, les Français ont élu le plus jeune président de la Ve République, parce qu'ils désiraient un profond renouvellement de méthode. À la place, ils auront eu en même temps le pire de l'ancien monde, celui qui a conduit à la nomination de Jack Lang, et le pire de la république des copains, qui aboutit à nommer Mme de Montchalin à la Cour des comptes.

Je pense aussi au recyclage des macronistes François Bayrou, Clément Beaune et Christophe Castaner. Le bilan est sans déchets – nos collègues écologistes ne peuvent qu'applaudir.

Amélie de Montchalin à la présidence de la Cour des comptes et bientôt un nouveau gouverneur de la Banque de France : cette méthode vise à cornaquer des institutions pourtant indépendantes à l'heure où nous vivons le crépuscule du mouvement macroniste. En politique comme en chimie, rien ne se perd, tout se recycle.

Ma question est simple : quand allons-nous renouer avec les sacro-saintes méthodes républicaines, qui faisaient reposer les nominations d'abord sur la liberté, sur la compétence à l'égard des institutions essentielles au bon fonctionnement de la République ?

M. Ian Boucard . C'est poussif...

M. Antoine Valentin . Le recyclage est certes bon pour l'environnement, la planète, mais je ne suis pas certain que celui que vous pratiquez le soit pour la France. (*Applaudissements sur quelques bancs des groupes UDR et RN.*)

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre déléguée auprès du premier ministre, porte-parole du gouvernement.

Mme Maud Bregeon, *ministre déléguée auprès du premier ministre, porte-parole du gouvernement* . Nous n'avons aucun problème à accepter la confrontation des idées ; cependant, parler de recyclage, de déchets, à propos de responsables politiques, quel que soit le parti auquel ils appartiennent, est absolument honteux ! (*Applaudissements sur quelques bancs des groupes EPR et DR.*) Je vous redis ce que j'ai déjà exposé concernant le fonctionnement intrinsèque de la Cour des comptes, indépendant et collégial ; mais encore une fois, parler de responsables politiques, de quelque parti qu'ils soient, en utilisant les mots de recyclage et de

déchets devrait vous faire honte. (Applaudissements sur quelques bancs des groupes EPR et Dem.)

Mme la présidente . La parole est à M. Antoine Valentin.

M. Antoine Valentin . Vous n'avez pas répondu à ma question.

Mme Marie-Christine Dalloz . C'était tellement évident !

M. Antoine Valentin . Par ailleurs, je n'ai pas utilisé les termes de déchets et de recyclage : je vous en laisse la paternité – ou la maternité. Enfin, devant votre zèle à traiter avec hargne une question simple, je ne doute pas que vous, qui servez pourtant grandement l'État, ne manquerez pas d'être prochainement récompensée par une nomination. (*Applaudissements sur quelques bancs des groupes UDR et RN.*)

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre déléguée.

Mme Maud Bregeon, ministre déléguée . J'ai précisément employé des mots que vous avez utilisés au cours de votre question : la séance étant filmée, je laisse aux Françaises et Français qui nous regardent le soin de s'en assurer. Je le répète, la confrontation n'exclut pas le respect. (*Applaudissements sur quelques bancs des groupes EPR et DR.*)

Données clés

Auteur : [M. Antoine Valentin](#)

Circonscription : Haute-Savoie (3^e circonscription) - Union des droites pour la République

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1300

Rubrique : Gouvernement

Ministère interrogé : Porte-parole du Gouvernement et Énergie

Ministère attributaire : Porte-parole du Gouvernement et Énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 mars 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 12 mars 2026